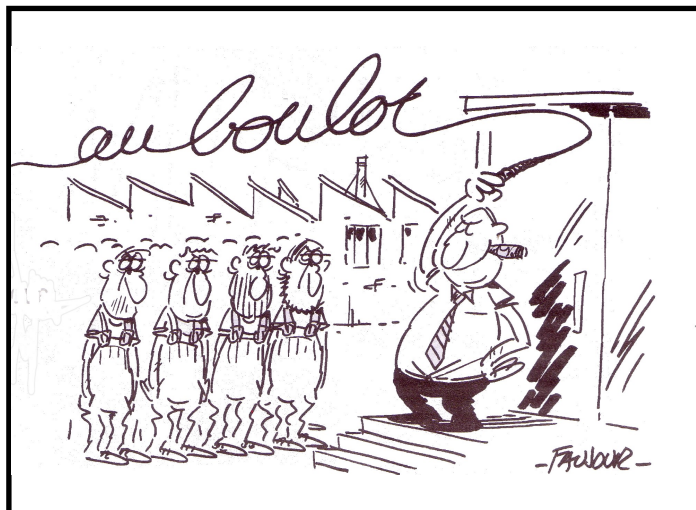


Bon pied ! Bonneuil !

C'est désormais officiel : le nouveau site de Bonneuil-sur-Marne s'appellera Bonneuil Plate-Forme Logistique (PFL). Mais ça c'est pour les transparents que la DRL aime à nous faire visionner lors de chaque réunion. Sur le terrain, la réalité est tout autre. Une équipe d'agents de Sénart PFR et du Charolais (dont des membres des CHSCT concernés) est allée visiter le site le 13 mai. Le constat est accablant : centre trop petit, insuffisance de quais, machine implantée au mauvais endroit, difficulté de circuler et surtout, surtout... une usine EIFFAGE située à proximité qui dégage mauvaises odeurs et poussières quotidiennement. Cette usine fabrique de l'enrobé pour réparer routes, chaussées et trottoirs. Elle en fabrique tellement que l'on peut apercevoir d'imposants terrils. On se croirait dans le bassin minier du Nord Pas-de-Calais. Ce n'est plus Bonneuil-sur-Marne mais Bonneuil-les-Lens. Cette usine dégage une telle odeur et tellement de poussière qu'une enquête publique a été menée, que deux associations écologistes se battent pour son départ et qu'une pétition de riverains circule. Pour SUD, il n'est pas question de rentrer dans les locaux tant que le personnel n'aura pas la garantie d'une bonne organisation du travail à l'intérieur et de l'absence de nocivité des produits stockés à l'extérieur du site. Qu'on se le dise !



Sur les deux sites de Roissy, les transferts de trafic et de personnel continuent. Après la fermeture de Mitry-Mory et d'Orly et le transfert des trafics sur la PIAC et le HUB, c'est maintenant au tour de Gonesse TIM de venir grossir les rangs du personnel. La montée en charge ne se fait pas sans mal puisque ces centres sont tellement engorgés que la DRL cherche un nouveau local sur la zone aéroportuaire pour traiter les nouveaux trafics. En attendant, elle fait travailler du personnel sous l'auvent de Roissy HUB, qui était auparavant un lieu de stockage, sans même avoir consulté le CHSCT local ! Sur la PIAC, la direction est obligée de créer une nouvelle brigade 15h/22h qui travaillera le samedi pour absorber le nouveau trafic. Une chose est sûre ! Sur le papier, il est facile de fermer des centres, sur le terrain, les choses se passent bien différemment. Et qui trinque au final ? Le personnel ! Pour SUD, il est hors de question de sacrifier les conditions de travail et de vie du personnel sur l'autel de la productivité et de la rentabilité !

 O
 U
 I
 S
 S
 U
 D

Bonneuil-sur-Marne : SUD ne signe pas l'accord

Après plusieurs mois de discussions, l'accord sur les horaires de travail a été signé le mardi 28 avril par la ACFDT et FO. SUD a refusé d'apposer sa signature sur un accord qui ne reprend pas les revendications légitimes des personnels de Sénart et Charolais. En effet, nous avons demandé en préambule que chaque agent puisse avoir les horaires de son choix, cela a été refusé par la direction qui s'engage simplement à offrir des horaires « au plus près » des horaires actuels. Tout est dans le « *au plus près* » quand on sait que la plupart des brigades vont devoir travailler le week-end ! D'ailleurs, nous n'avons toujours pas l'effectif précis par brigade, seulement une fourchette... Cet accord était décidément trop flou et trop loin de nos revendications pour pouvoir le signer (l'accord est consultable sur notre site : www.sudtmt.org).

Il n'empêche ! Une page est désormais tournée, il va falloir maintenant se préoccuper de l'environnement social (organisation du travail, restauration, logement, navettes, déplacements). SUD a demandé une négociation spécifique sur cet aspect. Pour l'instant, nous n'en sommes qu'aux prémices puisque trois réunions seulement ont eu lieu. Et lorsque l'on voit le constat fait par celles et ceux qui ont visité le centre (voir édito), il y a du pain sur la planche !!!



Brie : Bien loin du compte !

Les fiches de poste « logistique » nous ont enfin été présentées, et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'on est loin du compte !

1er constat : il n'y a plus de différences entre le I-2 et le I-3. Dans les fiches de poste précédentes, il fallait avoir les CACES pour le I-3. Certains diront que c'est une valorisation de la fonction I-2. A SUD, nous voyons surtout une suppression du grade de base I-3 qui était en vigueur au CNAP avant le rattachement à la DRL !! Nous continuons à revendiquer le grade de base I-3 sur Brie !

2ème constat : dans les standards de production en PIC, la fonction d'agent va jusqu'au II-1. Nous le revendiquons également dans le secteur de la logistique ! Cela ouvrirait un nombre plus large de promotion en II-1, comme nous l'avait annoncé la DRL en son temps quand elle l'a mis en place sur Sénart PFR !

3ème constat : si sur le papier, il y a une différence entre l'agent logistique (classe I) et le gestionnaire des flux et des stocks (classe II), il n'en est pas de même sur le site de Brie. Exceptées certaines

fonctions bien précises, il est d'usage au CNAP que tout le monde mette la main dans le cambouis. Et le mélange des genres à La Poste n'a jamais fait bon ménage avec la promotion !

SUD est très critique vis-à-vis des nouveaux standards de production « logistique ». Pour autant, nous ne nous sommes jamais prononcés pour ou contre les fiches de Poste. Ceci pour une raison simple : c'est aux premiers concernés de se prononcer, c'est-à-dire au personnel de Brie ! Nous nous associerons à toute démarche syndicale allant dans ce sens. Il serait donc préférable, la prochaine fois, que nos camarades de la CGT viennent nous consulter avant de parler en notre nom. Cela évitera les... maladresses !!

Par ailleurs, des négociations vont s'ouvrir à brève échéance pour de nouveaux horaires sur le CNAP (ouverture demi-nuit, samedi matin et nuit pour la sécurité...). L'unité syndicale s'impose afin de défendre au mieux les intérêts des collègues de Brie !



Paris 09 PPDC :

Une annexe de Bonneuil ?

C'est désormais officiel. Il y aura bien un site à Paris intra-muros pour les personnels les plus fragiles du Charolais (inaptes, RQTH) conformément à la demande conjointe de tous les syndicats lors du comité technique du 10 janvier 2013. Une douzaine de personnes pourra donc rejoindre le site de Paris 09 PPDC, rue Rodier, près du métro Cadet. Pour SUD, c'est une bonne nouvelle ! Mais cela n'est pas sans poser de questions. Nous n'avons toujours pas d'assurance sur le rattachement de ce site même s'il y a une quasi-certitude qu'il reste à la DRL. Nous souhaitons que celui-ci soit rattaché au site de Bonneuil-sur-Marne, après la fermeture du Charolais,



pour plusieurs raisons : sentiment d'appartenance, connaissance des interlocuteurs pour les questions RH ou les congés. Pour l'instant, la DRL n'a pas répondu clairement sur cet aspect. Idem, sur les indemnités concernant l'accompagnement social.

Ces agents toucheront-ils la prime de changement d'activité, la prime spécifique Bonneuil ?

Roissy PIAC :

Une négociation tambour battant

A la demande de SUD, une réunion de négociation sur la compensation des veilles de fériés pour les nuits a eu lieu à la PIAC le lundi 11 mai. En effet, les nuitoux ne travaillent jamais les veilles de fériés. Pour celles et ceux qui devaient travailler, ils ou elles ne travaillent pas, point. Le problème se pose pour celles et ceux dont la veille de férié tombe sur un jour non travaillé car ils ne sont jamais compensés. Cette injustice est maintenant réparée et M. MONTENOT a dû se ranger à l'idée qu'il fallait une compensation. Lors de cette négociation et après une discussion serrée, il a accepté que celles et ceux qui ne travaillent pas la veille d'un férié soient compensés de 5H30, ceci étant valable pour tous les fériés de l'année. Cette mesure est également rétroactive au 1er mai

2015 sur demande des organisations syndicales présentes. En effet, le mois de mai étant fertile en

fériés, il était normal que cela soit rétroactif. Cela n'a l'air de rien mais c'est une victoire obtenue après plus d'un an de pourparlers, de discussions, d'interpellations...

Et pour SUD, il n'y a pas de petite victoire...



Roissy HUB :

Un auvent ouvert à tous les vents !

Depuis plusieurs mois, des agents (intérimaires) travaillent sous l'auvent à proximité du parking pour traiter les sacs vides internationaux. Dès cette information connue, SUD a interpellé la direction sur le fait que l'on transforme un lieu de stockage en lieu de travail sans même consulter le CHSCT. Un comble... M. LAPORTE répond que c'est provisoire et que les conditions sont réunies pour travailler dans ce lieu...

Devant ce refus, SUD a interpellé M. PLEDET, responsable du pôle international le 6 mai (qui n'a rien fait) et dernièrement, le 28 mai, le directeur de la DRL. Il est tout à

fait scandaleux et inacceptable que l'on fasse travailler du personnel, quand bien même du personnel intérimaire, dans un nouveau lieu sans même demander l'avis du CHSCT concerné. SUD a donné au directeur de la DRL jusqu'au 30 juin pour réunir ce CHSCT. Celui-ci a pris note et assure qu'il fera le nécessaire pour qu'un CHSCT se tienne ! Dont acte. SUD tient à signaler que cela fait maintenant plusieurs mois que l'ambiance est délétère sur ce site. Il va falloir penser à la rentrée de septembre à une mobilisation du personnel. SUD prendra contact avec les autres syndicats pour y parvenir.

Dernière minute : un CHSCT sur le sujet est convoqué le 23 juin



Sénart PFR : Victoire sur le complément Poste

Le 6 avril dernier, le tribunal des Prud'hommes a tranché. Les 66 dossiers présentés par SUD sur l'égalité du complément Poste des salariés avec celui des fonctionnaires ont été gagnants. En effet, le tribunal a reconnu qu'il y avait une injustice. Un salarié, pour le même grade et avec la même ancienneté ne tou-

chait pas le même complément Poste qu'un fonctionnaire. Le manque à gagner a été chiffré par le tribunal des Prud'hommes à environ 5000€ selon les cas. Parmi les 66 dossiers, 21

étaient des dossiers des agents de Sénart PFR. Pour SUD, c'est une première victoire qui doit en appeler d'autres mais attention ! Le person-

nel ne doit pas dépenser l'argent qu'il va toucher sous peu, La Poste ayant fait appel de la décision, il se peut que la cour d'appel revienne sur cette décision. A ce moment là, il faudra rembourser cette

somme. Nous conseillons donc aux agents de mettre cette somme sur un livret et de ne la toucher que lorsque toutes les voies de recours auront été épuisées.



Ça bouge dans les Agences Transport !

C'est lors de la prochaine CDSP à la DRL, le 19 juin, que sera officialisé le regroupement des agences transport d'Argenteuil et de Chanterraines sur la PIC de Villeneuve-la-Garenne (VLG). La "réunification" des deux AT proches l'une de l'autre a pour but de rationaliser les coûts immobiliers et d'optimiser l'occupation de la PIC de VLG. Si tout le personnel concerné suit le transfert, la future agence devrait être constituée de 86 personnes (dont 76 conducteurs), de 25 poids-lourds (dont trois 21 CP), de 18 lignes EMV plus les lignes de nuit et les CAD (Courses à la Demande). Les négociations commenceront après la tenue de la CDSP et le transfert est prévu pour juin 2016. Un deuxième regroupement sera annoncé. Suite à la fermeture de Sénart PFR, l'agence transport de Sénart fusionnera avec celle de Vaux-le-Pénil (en recherche de site depuis plusieurs années). Pour l'instant, nous n'avons pas encore l'endroit précis où se fera le regroupement. La direction hésite entre deux sites, Savigny le Temple ou Lieusaint.



Continuité, sérénité, lucidité...

Ce sont les mots de Mr Fuentès, le nouveau directeur du pôle logistique national (Bonneuil-sur-Marne, Brie-Comte-Robert et le transport) lors de la réunion plénière du 22 avril 2015. Il a affirmé qu'il n'y aurait pas de « *grand soir* » dans le transport postal, malgré la baisse d'activité dans le périmètre Ile-de-France. Il s'engage à trouver des leviers de croissance, des activités nouvelles en jour comme en nuit, et à travailler sur la 3ème couronne avec l'ouverture de Bonneuil-sur-Marne (Rouen, Orléans par exemple). Malgré nos demandes de faire évoluer la répartition des 40/60 % du transport Régie/Privé, Mr Fuentès explique la difficulté de déplacer le curseur pour des raisons de moyens à des horaires de pointe (323 liaisons privées et 303 liaisons Régie). Des conducteurs des Agences Transport devraient ramener, avec des navettes, le personnel de nuit de Bonneuil-sur-Marne à la fin de service sur Paris à Châtelet et Gare de Lyon.



M. Fuentès est en train de faire le tour des garages, n'hésitez pas à l'interpeller lors de ces visites. Restons vigilants ! Nous savons que les discours d'aujourd'hui ne sont jamais les vérités de demain.

Congés « Seniors » : C'est quand on veut !

Depuis l'accord « qualité de vie au travail », des jours de congés supplémentaires sont octroyés aux seniors (de 55 à 57 ans : 3 jours, de 58 à 60 ans : 4 jours, de 61 et plus : 5 jours). Nous avons demandé au directeur de la DRL qu'il n'y ait pas de pressions faites sur les agents pour les poser sur une période plutôt qu'une autre. Ces jours sont à effet immédiat depuis l'accord du 5 février 2015. Vous pouvez donc les poser sans attendre.

Chèques cadeaux : Ce sera 30€ !

Dans le dernier « *Sudorifère* », nous vous parlions d'une négociation en cours sur les cadeaux de fin d'année. En effet, la DRL, profitant de la fusion avec la DOTT (les chauffeurs), voulait tirer vers le bas le montant des chèques cadeaux offerts au personnel pour Noël. Après discussion avec les organisations syndicales, la DRL revient sur sa décision. Ce sera 30€ par personne, y compris pour les enfants de moins de 12 ans. Par contre, la DRL supprime le



spectacle de fin d'année (coût de 40 000€) et allouera un budget spécifique aux centres désireux de proposer leur propre spectacle. Elle supprime aussi le panier garni que recevait les chauffeurs de l'ex-DOTT. Il n'y a pas de petites économies !